

Le p'tit Mesverois

Lettre d'informations trimestrielle (Juillet - Août - Septembre 2018)

Village de Noël

18^e édition

le 23 DÉCEMBRE 2018

Place Bourdier

Organisation : Mesves Anim'

Toute la journée :

Animations

Tombola gratuite

Nombreux exposants

Produits du terroir, artisanat ...

Beignets, boudin et vin chauds

Restauration sous chapiteau chauffé
(choucroute ou santé de porc)

Le Père Noël nous
a annoncé sa présence !

A la place de la bourse aux jouets s'installera
un **MANÈGE** pour les enfants.

Des tickets gratuits seront distribués dans les écoles du regroupement.

A la tombée de la nuit : spectacle de feu, jonglage.
Embrassement du Père Fouettard.

DÉPÔTS D'ORDURES MÉNAGÈRES AU PIED DES CONTAINERS

Des dépôts d'ordures ménagères sont régulièrement observés aux abords des containers.

Toute personne identifiée ayant effectué des dépôts illicites sur la commune : aux points d'apports volontaires, sur la voie publique, les bas-côtés de routes et les trottoirs devra régler une amende forfaitaire de 250 euros. (Délibération n° 2018/19)

**PROCHAINEMENT :
DES CONTAINERS
SUPPLÉMENTAIRES
SERONT FOURNIS
PAR LA CCLVN**

La **BORNE BLEUE**

sert aux corps plats : papiers, cartonnets.

La **BORNE JAUNE**

sert aux corps creux : plastiques, alu (canettes).

La **BORNE VERTE**

pour stocker verre, bocaux et bouteilles en verre.

LES EMPLACEMENTS RETENUS SONT :

MASSAVA : 3 bornes (soit une de chaque). LES BROUSSAILLES : 3 bornes (soit une de chaque).

LE CIMETIÈRE : 6 bornes (soit deux de chaque).



*Ces photos ont été réalisées
au cours de l'été 2018.*



CIMETIÈRE



**INTERDIT AUX
ANIMAUX MÊME
TENUS EN LAISSE**

REPRISE DES COURS D'INFORMATIQUE

9-16-23-30 novembre 2018

7-14-21 décembre 2018

11-18-25 janvier 2019

de 14h30 à 16h30

Inscriptions : secrétariat de la Mairie - Tél. : 03 86 69 04 87

COMPTEURS D'EAU



RAPPEL : Pendant la période hivernale,
n'oubliez pas de protéger vos compteurs d'eau.
En cas de gel, vous êtes seul responsable.

FACTURES D'EAU

Les factures d'eau ont été transmises à la trésorerie. Leur mise en recouvrement est traitée à Lille.

ÉTAT CIVIL (3e trimestre 2018)

MARIAGE : MIGLIERINA Murielle et FEVRE Jef, le 8 septembre à Mesves.

DÉCÈS : Alexandre VIRLOGEUX, 33 ans, le 6 juillet à Mesves. Georges TILLIER, 77 ans, le 17 juillet à Mesves. Louis ETIENNE, 68 ans, le 18 juillet à Cosne. Janine DURLIN, 88 ans, le 7 septembre 2018 à Cosne.

REGROUPEMENT SCOLAIRE

EFFECTIF RENTRÉE 2018-2019

ÉCOLES	NIVEAUX	ÉLÈVES
GARCHY	PS	11
	MS	9
	GS	20
BULCY	CP	9
	CE1	11
VIELMANAY	CE1	7
	CE2	18
MESVES	CM1	11
	CM2	15
TOTAL		111

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE 2018



Rendez-vous devant la Mairie à 10h30.
Dépôt de gerbes au Monument aux morts.

**Lectures expressives de textes d'écrivains de la Grande Guerre
par de jeunes Mesverois encadrés par Mme Gougry.**

Recueillement au cimetière.

Vin d'honneur à la salle des fêtes.

Dépôt de gerbe à la Stèle du Camp Américain.

**Nos jeunes seront invités à Nevers le 30 novembre 2018
pour assister à une cérémonie organisée par l'ONAC.**



ASCM « Les Mille Pattes »

Depuis la rentrée de septembre 2018, l'ASCM « Les Mille Pattes » a repris l'ensemble de ses activités.

Le président et l'ensemble du bureau sont satisfaits de ce début de saison et voient ainsi leurs efforts récompensés en matière de communication.

Pour faire un rapide bilan des trois sections, on note que :

- LES RANDONNÉES :

Les randonneurs sont au rendez-vous les premiers et troisièmes dimanches de chaque mois.



- LA GYMNASTIQUE DOUCE ET TONIQUE :



C'est l'activité qui progresse le mieux. L'arrivée de nouveaux membres a permis largement de compenser quelques défections. On compte aujourd'hui une quarantaine d'adhérents. Entre quinze et vingt personnes participent régulièrement à chaque séance, avec engouement et toujours dans une ambiance conviviale, grâce aussi à nos deux animateurs, Vincent et Renaud, qui nous sont fidèles depuis trois saisons. C'est très encourageant.

- LE SCRABBLE EN DUPLICATE :

Cette activité connaît toujours un large succès. Chaque séance est attendue par ses adeptes. L'ASCM « Les mille pattes » est une association dynamique de votre commune, elle vous permet de vous divertir, de vous détendre, de vous maintenir en forme et en pleine santé physique ou mentale.

***N'hésitez donc pas à venir nous rejoindre,
vous serez les bienvenus.
On a besoin de vous.***

RAPPEL SUR LES HORAIRES DES ACTIVITÉS :

GYMNASTIQUE :

Les cours de gymnastique sont dispensés à la salle des fêtes de Mesves sur Loire, les mardis et jeudis de 17h30 à 18h30 pour la « gym douce » et de 19h00 à 20h00 pour la « gym tonique ».

RANDONNÉES PÉDESTRES :

Le premier et le troisième dimanche de chaque mois. Chaque randonnée est annoncée par voie d'affichage et de presse.

SCRABBLE EN DUPLICATE :

Pour le second semestre les séances sont programmées les : 14 novembre, 28 novembre et 12 décembre 2018.

Le président, Gérard Magré



À VOS AGENDAS !

Comme chaque année, l'ASCM organise sa traditionnelle « soirée tartiflette-karaoké »

SAMEDI 26 JANVIER 2019

à 20 h à la salle des fêtes de Mesves-sur-Loire.

Inscription chez Virginie - Proximarché.

Venez nombreux !

RECENSEMENT

Le recensement de la population aura lieu du 17/01 au 16/02/2019. Mme Sophie COQUILLAT et Mlle Charlène CHICON seront les agents recenseurs.



Mme COQUILLAT



Mlle CHICON

Noël

des enfants

Rendez-vous à 15h
à la salle des fêtes le

DIMANCHE 2 DÉCEMBRE 2018

Un grand spectacle de la haute gastronomie
du conte à la sauce musique
relevé avec un soupçon de cirque
sera proposé aux enfants.

Après la venue du Père Noël un goûter sera offert.



Repas des aînés

de la commune

Rendez-vous à 12h30
au Restaurant
« Le Relais de Pouilly »

DIMANCHE 9 DÉCEMBRE 2018

Remplir le courrier ci-joint
et le remettre au secrétariat de la Mairie
ou à Mme ROSIER Evelyne.



75 ANS ET PLUS :

INSCRIPTIONS jusqu'au
VENDREDI 30 NOVEMBRE 2018.

MOINS DE 75 ANS :

INSCRIPTIONS et RÈGLEMENTS
jusqu'au VENDREDI 30 NOVEMBRE 2018.
Chèque à l'ordre du « Relais de Pouilly ».

Un colis sera distribué aux personnes
qui ne viendront pas au repas.

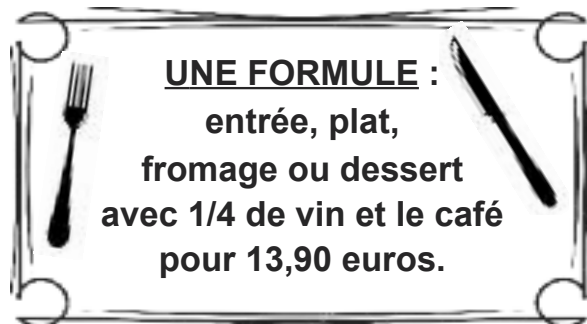


**Le Bar de la Mairie ,
situé au 15, route d'Antibes
vous accueille
du lundi au vendredi
de 9h00 à 19h30.
Le samedi et le dimanche
de 9h30 à 13h30.**



Nous vous proposons des menus
du lundi au vendredi
(le midi uniquement).

Cuisine maison et traditionnelle.



**UN VENDREDI SUR DEUX (LE MIDI)
C'EST TÊTE DE VEAU !!!**

Des soirées à thèmes
(concerts, repas, etc...)
vous seront annoncées au bar
ou sur notre page facebook.

Gaëtane et Béchir